

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon
Séance du 21 mai 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLESEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme THYEBault - Mme JARZAGUET - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres excusés : M. DANIERE (pouvoir M. MAGLICA) - Mme MANSAT (pouvoir M. PRIBETICH) - M. JAPIOT - M. BRIOT (pouvoir Mme CHOUX) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. MILLOT) - M. DUGOURD
Membres absents : Mme POPARD - M. BAZIN

**OBJET
DE LA DELIBERATION**

Divers bâtiments - Travaux d'entretien à réaliser au nom du groupement de commandes constitué entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale - Années 2008, 2009 et 2010 - Mise en appel d'offres restreint

Monsieur Jean-Pierre Gillot, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, des Affaires Sociales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année des travaux d'entretien sont réalisés dans les bâtiments de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale.

Le cumul de ces travaux, d'un montant unitaire peu élevé, justifie le recours à une procédure d'appel d'offres.

Il s'agit de faire face à la multiplicité et à la diversité des interventions, dans les nombreux bâtiments de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale, qui sont le plus souvent réalisées dans des délais très courts et à des périodes identiques, d'où la nécessité de disposer, pour la plupart des lots, d'au moins deux titulaires.

Il est proposé de lancer la procédure par voie d'appel d'offres restreint. Les marchés, fractionnés, passés sous la forme de marchés à bons de commandes, seraient conclus pour une durée d'un an et renouvelables par reconduction expresse sans que leur durée ne puisse excéder trois ans.

La structure des marchés à passer serait la suivante.

- Lot n°1 - Maçonnerie-Démolitions-Terrassements-Génie civil

Lot 1 A, d'un montant annuel compris entre 14 000 € TTC et 56 000 € TTC

Lot 1 B, d'un montant annuel compris entre 14 000 € TTC et 56 000 € TTC

Lot 1 C, d'un montant annuel compris entre 10 000 € TTC et 40 000 € TTC

- Lot n° 2 – Electricité

Lot 2 A, d'un montant annuel compris entre 35 000 € TTC et 140 000 € TTC

Lot 2 B, d'un montant annuel compris entre 30 000 € TTC et 120 000 € TTC

Lot 2 C, d'un montant annuel compris entre 30 000 € TTC et 120 000 € TTC

Lot 2 D, d'un montant annuel compris entre 11 000 € TTC et 44 000 € TTC

- Lot n° 3 – Plomberie-Chauffage-Ventilation mécanique contrôlée

Lot 3 A, d'un montant annuel compris entre 20 000 € TTC et 80 000 € TTC

Lot 3 B, d'un montant annuel compris entre 20 000 € TTC et 80 000 € TTC

- Lot n° 4 - Menuiserie bois-Quincaillerie

Lot 4 A, d'un montant annuel compris entre 20 000 € TTC et 80 000 € TTC

Lot 4 B, d'un montant annuel compris entre 15 000 € TTC et 60 000 € TTC

- Lot n°5 - Serrurerie-Ciôtures

Lot 5 A, d'un montant annuel compris entre 15 000 € TTC et 60 000 € TTC

Lot 5 B, d'un montant annuel compris entre 15 000 € TTC et 60 000 € TTC

Lot 5 C, d'un montant annuel compris entre 30 000 € TTC et 120 000 € TTC

- Lot n° 6 - Carrelage-Sols souples

Lot 6 A, d'un montant annuel compris entre 10 000 € TTC et 40 000 € TTC

Lot 6 B, d'un montant annuel compris entre 10 000 € TTC et 40 000 € TTC

- Lot n°7 - Sols souples, d'un montant annuel compris entre 10 000 € TTC et 40 000 € TTC

- Lot n°8 - Peinture-Cloisons sèches

Lot 8A, d'un montant annuel compris entre 30 000 € TTC et 120 000 € TTC

Lot 8B, d'un montant annuel compris entre 20 000 € TTC et 80 000 € TTC

Lot 8C, d'un montant annuel compris entre 10 000 € TTC et 40 000 € TTC

- Lot n°9 - Charpente-Couverture-Etanchéité

Lot 9A, d'un montant annuel compris entre 12 000 € TTC et 48 000 € TTC

Lot 9B, d'un montant annuel compris entre 5 000 € TTC et 20 000 € TTC

- Lot n° 10 - Plafonds suspendus, d'un montant annuel compris entre 15 000 € TTC et 60 000 € TTC

- Lot n°11 - Nettoyage, d'un montant annuel compris entre 8 000 € TTC et 32 000 € TTC.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, des Affaires Sociales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1) décider la mise en appel d'offres restreint des travaux d'entretien à réaliser dans les divers bâtiments de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale, en 2008, 2009 et 2010 ;

2) m'autoriser à lancer la procédure au nom du groupement de commandes constitué entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale ;

3) m'autoriser à signer les marchés et tous actes à intervenir pour leur exécution ;

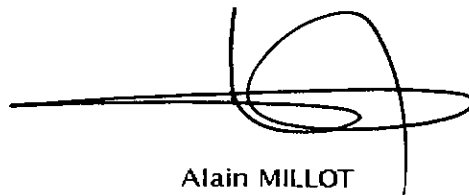
4) m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation de marchés négociés après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics ;

5) dire que le montant des prestations sera réglé sur les crédits à inscrire aux budgets des exercices 2008, 2009 et 2010 de chaque entité.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PUBLIÉ LE 24 MAI 2007



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

24 MAI 2007

